

## Charte & Compagnonnage : un itinéraire linguistique

*Ferme de Martinrou*

*Max Wientzen*

*18 juin 1997*

Mesdames,  
Messieurs,

Les hasards de la programmation ont bien fait les choses : une tasse de café vous sera proposée en plein mitan de la communication que je vais avoir le plaisir de vous présenter !

Il en résultera donc très logiquement que les deux thèmes que je pense vous soumettre vont s'articuler en fonction de cette pause : je vous entretiendrai de la famille du mot "**charte**" avant que nous n'allions siroter le précieux breuvage ; puis du mot "**compagnon**" pendant que nous le digérerons. L'espoir tout d'abord, l'effet ensuite, soutiendront votre attention et me permettront ainsi de développer avec plus de sérénité une approche linguistique de deux termes qui sont à prétexte au séminaire de ce jour.

Il y a quelques mois, les journaux annonçaient qu'une "**Charte de l'Environnement**" venait d'être approuvée à Tallinn, la capitale de l'Estonie et je me suis surpris à songer, à me demander quels avaient bien pu être tous les avatars de ce mot "**charte**" que je retrouvais utilisé au bord de la Baltique sous une forme invariée, conservée telle depuis quelque deux millénaires. Mais avec ces changements d'acception aussi évidents qu'inévitables dus à une longue érosion séculaire.

Parler de "**charte**" est évoquer aussi l'apparition de l'écriture dans l'évolution de l'humanité ; les érudits qui se sont penchés sur les progrès réalisés par le genre humain sont convenus de dater d'alors le passage de la préhistoire à l'histoire. L'humanité quitte le stade de l'oralité pour accéder à celui de l'écriture avec un avantage immense : celui de la conservation de l'écrit tandis que la mémoire, à laquelle il fallait recourir auparavant, restera toujours fragile, imprécise voire tout simplement défailante.

Je me rappelle avoir été impressionné à lire dans les "*Mémoires du Loyal Serviteur*" -une biographie de Bayard écrite vers les années 1500- comment des actes importants étaient fixés dans la mémoire de certains très jeunes témoins afin qu'il s'en souvinsent bien si leur témoignage était sollicité, même de très nombreuses années plus tard : on leur administrait une solide correction en leur répétant de se rappeler cet instant ! Qu'ils n'étaient pas prêts d'oublier de si tôt !

De telles pratiques ont disparu et, plus sûrs que la mémoire enfantine, des dépôts conservent les archives (du grec *αρχαία* -les "*vieilles choses*" écrites-) quand il s'agit, le plus souvent, de documents administratifs et de décisions prises par des chefs responsables dans l'exercice de leur pouvoir.

S'il s'agit de transactions entre particuliers, la garde de tels documents est plutôt dévolue à des "*notaires*", un mot dont l'étymologie indo-européenne est **gen** (connaître) ; ce sont, en effet, des fonctionnaires de l'État chargés de "*faire connaître*" le contenu des documents à la garde desquels ils ont été commis.

La première forme sous laquelle apparaît le mot **charte** est grecque : χαρτης (khartês). Un terme que les Grecs employaient pour désigner la matière utilisée par les Égyptiens comme élément de base et support de leurs écrits, soit le *παπυρος* (papyrus), mot qui, entre parenthèses, est à l'origine de notre mot "*papier*" et aussi -chose moins connue- à l'origine du mot russe *папироса* (papiroça) désignant les cigarettes dont un des bouts est cartonné ; un expédient auquel durent recourir les soldats français lors du siège de Sébastopol, en 1855. Celui d'enrouler leur tabac dans des étuis de carton graissé quand les services de l'Intendance aux Armées se trouvèrent démunis des traditionnelles pipes en argile qu'un malencontreux obus tsariste avait réduites en miettes.

Entre le papyrus et le papier, que d'étapes franchies ! Si le papyrus était de nature végétale et fort répandu dans la vallée du Nil, sa transformation en "papier" nécessitait nombre d'opérations délicates : trancher la tige du roseau dans toute sa longueur, en extraire un long rouleau de sève blanchâtre et l'aplatir en une fine bandelette. Toutes ces bandelettes étaient collées en couches superposées et de sens alterné. Il fallait un nombre de roseaux considérable et plusieurs centaines de tiges étaient nécessaires pour obtenir une feuille d'un format à peine supérieur à celui de la feuille sur laquelle j'ai écrit mes notes. Ce qui en expliquait aussi le coût élevé.

Comme ce matériau d'importation était cher, les Ioniens mirent au point un autre support pour l'écriture, cette fois d'origine animale, en l'occurrence la peau tannée d'un bovidé très jeune, idéalement un veau mort-né. De là est issu cet adjectif "**vélin**", épithète du nom "papier", le plus souvent omis. Et comme cette nouvelle industrie avait vu le jour dans la région de Pergame, en Asie Mineure, cette préparation prit le nom de "**parchemin**", mot formé à partir du grec *Περγαμηνή διφθερά* ("pergamênê diphtera" = peau préparée à Pergame). Beaucoup plus solide et meilleur marché que le papyrus, il le détrônera bien vite.

Quant au papier, on le sait d'invention chinoise. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, Marco Polo en disserte longuement dans son "*Livre des Merveilles*". D'aucuns ont voulu voir, en un raccourci quelque peu télescopique, un lien évident entre l'usage du bouton et l'industrie du papier qui prit un grand essor dès la fin des Croisades. Les Croisés, en effet, ramenèrent d'Orient une nouveauté en fait d'habillement : les vêtements que l'on boutonnait. Comme il n'était plus nécessaire de s'y draper, ils perdirent de leur ampleur mais, en corollaire, ceux qui les portaient durent compenser une certaine perte de confort en utilisant le linge de corps. Il ne résistait guère, quand il était souillé, aux savons de l'époque (graisse animale + potasse contenue dans des cendres végétales) et se retrouvait vite réduit à l'état de chiffons puis de charpie, le matériau de base idéal pour la confection de la pâte à papier !

Pour écrire, on se sert d'un roseau taillé, d'où le mot grec *καλαμος* (kalamos) signifiant tout à la fois "*roseau*" et "*instrument d'écriture*". Un mot que les Romains utiliseront aussi, **calamus** (= chaume) avec les mêmes sens et, en plus, celui de "*flûte*", taillée dans un roseau. Ce nom a des frères : l'allemand "*der Halm*", l'ukrainien et le russe "*солома*", remontant à l'indo-européen **kolamo-** / **kolama-**.

Il en ira de même en ce qui concerne les langues de la mouvance musulmane où, encore actuellement, la plume à écrire se dit "*kalem*", en turc et *قَلَم* (kalam) tant en arabe qu'en persan.

Les scribes remplaceront vite le roseau par la plume (surtout celle de l'oie) dont le tube était plus résistant et plus aisé à fendre ; ce ne sera qu'au début du siècle dernier que se généralisera l'emploi de la plume métallique. Ce n'était pourtant pas une nouveauté puisqu'on en a retrouvé dans les ruines de Pompéï mais à cette époque -et durant tout le moyen âge- elles étaient plutôt un objet de curiosité.

Les gens de ma génération l'ont utilisée jusqu'à l'époque où le stylo à bille la détrônera : je me rappelle les tout premiers qui coûtaient une fortune (près de 1.000 francs actuels) : on les appelait "bîro", du nom de leur inventeur hongrois. Leur crachotement d'encre violette sur le papier était calamiteux. Un certain Bic mettra les choses au point avec un succès que n'ont pas démenti quelque quarante-cinq années. La plume métallique a fait partie de mon environnement scolaire, comme on le dit à l'heure actuelle : c'était l'époque où les bancs d'écoliers étaient encore dotés d'encriers en faïence qu'il fallait remplir régulièrement, une tâche réservée au meilleur élève de la classe, à condition qu'il ne fût pas maladroit. Nous allions à la papeterie acheter les plumes qui convenaient le mieux à notre tempérament et je me rappelle encore leurs noms : "*Ballon*" décorées d'un ballon dirigeable, "*Sergent*" ou encore "*Henry*". Écrire était un réel plaisir, à condition de ne pas oublier, avant l'usage, d'imbiber la plume de salive : on pouvait bien former les lettres et en accentuer le délié.

Je voudrais parler, par souci d'exhaustivité, de l'**encre** sans laquelle l'écriture sur le papyrus, le parchemin ou le papier n'existerait pas. "Encre" peut être rattaché, étymologiquement, à la racine indo-européenne "**kaw**" (brûler) à l'origine de mots d'usage courant comme "caustique", "cautériser", "holocauste" voire "chômer" (= se reposer pendant les chaleurs d'été). En grec, l'encre se disait *εγκαιω* (enkaïō), dérivé du verbe *εγκαίω* (enkaïō = brûler). Ceci indique qu'à l'origine l'encre était obtenue à partir du noir animal obtenu par la combustion d'os ou, plus simplement -mais avec de moins bons résultats- à partir de la suie. Les encres de couleur étaient déjà bien mises au point avant l'ère chrétienne ; la plus recherchée était réalisée avec du minerai de mercure, le cinabre, finement broyé. Les empereurs d'Orient furent séduits par sa belle couleur pourpre et il fut édicté en 470 que l'encre "*impériale*" ne pouvait être utilisée que pour les actes de l'administration. Moment de signaler que l'encre noire est uniquement autorisée pour les actes officiels de l'État présentés à l'affichage : surtout les avis de mobilisation militaire ou les proclamations des hauts fonctionnaires.

Les auteurs de l'antiquité nous ont légué des recettes pour fabriquer des encres de couleurs : ainsi Vitruve, à Rome, le Grec Dioscoride Pédanos, son contemporain, au 1er siècle avant notre ère et Pline l'Ancien, une centaine d'années plus tard.

Support d'écriture, outil d'écriture et encre : tout est en place pour **écrire** !

Je me suis amusé à chercher quel pouvait être le sens intime de ce verbe, à quel archétype linguistique il ressortissait et j'ai constaté que toutes les langues n'envisageaient pas de la même façon l'art de l'écriture.

Ainsi, en grec, "écrire" se dit, à la première personne du singulier du présent de l'indicatif *γραφω* (grafō) d'une racine indo-européenne "**gerbh**" dont le sens est "*égratigner*", que l'on retrouve également dans la forme *γραφειον* (grafeion), le "stylet", semblable à celui qu'utilisaient les Romains lorsqu'ils traçaient sur de la cire figée dans un cadre rigide des notes dont une longue conservation n'était pas nécessaire. Comme la surface disponible n'était pas bien grande, une solution, la sténographie, fut mise au point par l'esclave-secrétaire Tiron, au service de l'avocat Cicéron. Son système, appelé "*notes tironiennes*" fut couramment utilisé jusqu'à la fin du moyen âge.

Mais *γραφειον* a aussi le sens de "pinceau" ; c'est une idée que l'on retrouve également en russe où le verbe *писать* (piçat' = écrire) et le nom *писатель* (piçatel') signifiaient, à l'origine, "peindre" et "peintre".

Toute une série de langues ont tiré l'idée d' "écrire" à partir de la racine indo-européenne "ker" dont le troisième sens est "inciser" ; c'est ainsi que nous trouvons en latin "scribere", à l'origine du français "écrire", de l'italien "scrivere", de l'espagnol "escribir", du portugais "escrever". Pour rester dans la mouvance des langues romanes, le roumain, à défaut du verbe, pour dire "écrivain", recourt à la même racine : "scriitor". La ressemblance apparaît entre le latin "scribere" et les langues germaniques, tels l'allemand "schreiben" et le néerlandais "schrijven".

Dans l'anglais "to write" et "writer", apparaît la racine indo-européenne wer dont le cinquième sens est également "égratigner" -tout comme la racine gerbh déjà citée- et dont on trouve aussi un dérivé dans le grec  $\text{Ῥακος} \rightarrow \text{ρακος}$  (wrakos  $\rightarrow$  rhakos), la "déchirure".

Je ne peux résister au plaisir de vous montrer comment les Égyptiens rendaient, par les hiéroglyphes, la notion d'écrire :



On trouve dessinés de gauche à droite, la palette, le godet et le calame, qui constituent le matériel du scribe ; à droite, un papyrus scellé, fermé par un nœud. Ce sont les mêmes hiéroglyphes qui seront utilisés pour rendre la notion de livre.

Ce mot français "livre" tire son origine du latin "liber", l'aubier, c'est-à-dire cette partie de l'arbre entre le cœur et l'écorce, de couleur blanchâtre, ainsi que son nom l'indique puisque "albus" en latin signifie "blanc", à la base des mots français "albâtre", "albumine", "Albanie" et... "Albion", ces deux dernières à cause de leurs falaises.

L'hiéroglyphe égyptien nous rappelle qu'au début les écrits étaient conservés sous forme de rouleaux dont une seule face était utilisée par le scribe. Les livres, tels que nous les connaissons aujourd'hui, apparurent au temps d'Auguste déjà mais l'usage du rouleau s'est maintenu pendant la quasi-totalité du moyen âge. Le rouleau disparaîtra avec l'invention de l'imprimerie, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. On appelle "incunables" tous les livres qui ont été imprimés avant 1501 ; ce terme est dérivé du latin "incunabula", le berceau : manière de rappeler que l'imprimerie en était encore alors "au berceau". Quant à la date, elle est tout arbitraire : 1501 étant la première année du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pendant le moyen âge les écrits furent le plus souvent conservés sous la forme de rouleaux : en Angleterre, le mot "Rolls" (rouleaux) désigne officiellement les Archives Royales et, comme en latin, "rouleau" se disait "rotulus", on comprendra mieux les expressions où ce mot intervient avec une acception de *texte officiel* : ainsi "enrôler" veut dire "inscrire au rôle". Le "rôle" est aussi ce rouleau qu'utilisaient les acteurs et sur lequel était écrit leur texte à réciter : "tu connais bien ton rôle ?", demande-t-on. Les Espagnols et les Portugais, quant à eux, s'en sont tenus au mot "papel" (papier) ; encore qu'en français on dise : "tu connais ton papier ?" avec la même idée.

Et, pour en terminer avec le mot "rouleau", moins attendu est l'origine du mot français "contrôle" qui n'est rien de moins que de mettre l'un contre l'autre deux rouleaux pour voir s'ils concordent bien ; c'est donc un nom formé de deux mots latins "contra" + "rotulus".

Et me voilà ainsi "arrivé au bout du rouleau"...

Le mot "**charte**" est donc utilisé depuis plus de deux mille ans mais son sens a nettement évolué depuis ses origines, comme c'est le cas pour la plupart des mots dont on peut remonter la filiation pendant des siècles.

A la période romaine, "**charte**", directement copié du mot grec "*χαρτη*" désignait tout simplement la matière sur laquelle on écrivait, que ce fût le papyrus, ou le parchemin.

Quelques siècles plus tard, sous la dynastie des Mérovingiens, on constate l'existence de "**securitatis chartæ**" -des chartes de sécurité- qui n'étaient rien d'autre qu'une sorte d'assurance mutuelle que deux ennemis se donnaient après avoir arrangé leur différend devant le juge et par laquelle ils promettaient de ne plus chercher à attenter l'un à l'autre ni à piller leurs maisons. Les exemples en sont nombreux, ne serait-ce que dans cette "*Historia Francorum*" que l'évêque Grégoire de Tours écrivit au VI<sup>e</sup> siècle.

De cette époque aussi datent les "**chartes-parties**", du verbe "partir", c'est-à-dire "couper pour faire des parties". On écrivait l'acte que l'on découpait le long d'une zone où était inscrit le mot "**CHIROGRAPHUM**", mot latin formé à partir des deux mots grecs "*χειρ*" (khéir = la main) et "*γραφω*" (graphô = j'écris) et signifiant "*écrit à la main*". Une précision superflue puisque c'était la seule possibilité alors ! Chaque "partie" recevait une moitié du chirographe ; quand il y avait contestation, il était ainsi possible de reconstituer l'ensemble du texte.

A partir des Carolingiens, "**charte**" sera utilisé indifféremment pour désigner toute sorte d'acte tant privé que public, de sorte qu'il y aura précision quant à son contenu : il y aura des chartes de "vente", des chartes de "donation", des chartes d' "investiture", pour ne citer que les plus fréquentes.

Les conditions économiques évoluèrent autour de l'an mil, sans doute en fonction de l'expansion musulmane dans le bassin méditerranéen, ce qui rendit des plus aléatoire l'apport de l'or en Europe occidentale et, par conséquence, un fonctionnement monétaire privé de numéraire significatif. C'est alors que se met en place un nouveau système social comprenant suzerains et vassaux où les premiers, lorsqu'ils fieffaient les seconds, le faisaient selon des règles extrêmement strictes, précisant les droits et les devoirs de l'une et l'autre parties.

À cette occasion étaient concédées des "**chartes**" par le suzerain ; pour leur donner plus de solennité, la signature du suzerain fut corroborée non seulement par son sceau mais également par les signatures et les sceaux des grands "**ministres**". Le mot "ministre" ayant gardé son sens primitif : en latin, "*minister*" veut dire "serviteur" et est formé sur la même racine que "*minus*". Le serviteur n'est-il pas "*moins*" que son maître ?

De là, cette image que nous avons gardée des "**chartes**" dont nous parlaient nos bons maîtres quand ils nous enseignaient l'histoire et ne manquaient jamais de nous montrer des reproductions de chartes célèbres. Comme celle donnée en 1066 par le prince-évêque de Liège, Théoduin, aux habitants de la ville de Huy : elle définissait les droits et devoirs réciproques du prince-évêque et des Hutois. C'est la plus ancienne charte conservée au nord des Alpes. L'autre exemple dans l'histoire des principautés belges est la "**Joyeuse Entrée**" accordée en 1356 par la duchesse de Brabant Jeanne et son mari Wenceslas de Luxembourg à leurs sujets brabançons. Cet acte était un véritable contrat entre les princes et leurs sujets.

Parfois une charte a tellement d'importance qu'on la qualifie de "**grande**" : ce sera le cas en 1215 lorsque le roi d'Angleterre, Jean sans Terre sera obligé de signer la "**Magna Charta**" que les barons anglais lui présentèrent après le désastre de Bouvines.

Au fil du temps, comme un bon vin, l'acception du mot "charte" va s'ennoblir et du sens primitif de "document écrit", elle va, en quelque sorte, le magnifier et lui donner une solennité certaine.

Un premier exemple nous est donné lorsque le roi Louis XVIII, après la Restauration des Bourbon, accorde la "Charte" de 1814 où se définissent son droit d'origine divine et ceux de ses "sujets". Seize ans plus tard, la "Charte de 1830" sera signée par Louis-Philippe ; elle nuançait les outrances de la première...

La solennité réapparaît au XX<sup>e</sup> siècle : pendant la seconde guerre mondiale, le 14 août 1941, les États-Unis et le Royaume-Uni sont convenus de mener une politique commune envers les pays de l'Axe jusqu'à la victoire et pendant la période qui suivrait : on a appelé ce document "**Charte de l'Atlantique**". Quatre années plus tard, un mois après la capitulation du III<sup>e</sup> Reich, un document consacra la naissance d'un organisme destiné à remplacer la Société des Nations. Ce document, signé par nombre de pays le 26 juin 1945, porte le nom de "**Charte de l'Organisation des Nations-Unies**".

Depuis, le mot "charte" a perdu de sa majesté et il tend à retourner à sa case de départ, celle qu'il occupait il y a deux mille ans pour désigner n'importe quel écrit. C'est ainsi que j'ai pointé au passage, parmi la masse de documents qui polluent nos boîtes aux lettres, un avis me notifiant que j'appartenais à cette clientèle privilégiée d'une chaîne de grands magasins dont le sérieux est attesté par une "**Charte des Distributeurs**". Dans le même ordre d'idées, n'y a-t-il rien de plus commun, en matière de voyages, que les voyages par avions "**charters**" où intervient une notion économique de louer, d'affréter ?

La banalisation va s'accroître et "charte" va donner naissance, sans doute à partir de la région picarde, au mot "carte" où, au début, elle désigne essentiellement la "carte à jouer". Mais bientôt, le mot "carte" va élargir et conquérir le créneau qu'il occupe aujourd'hui.

Depuis l'administrative et très officielle "carte d'identité" jusqu'à la "carte de vœux", en passant par la "carte de visite", la "carte Michelin" et la "carte" que proposent les restaurants...

Chez nos cousins espagnols et portugais, le mot "**carta**" revêt le sens de "lettre". Les Roumains, eux, se réfèrent plutôt à la notion d'écrire : "**scrisoare**" pour désigner la lettre, qui est bel et bien un écrit.

Je ne voudrais pas en terminer avec la famille de "charte-carte" sans mentionner trois mots de la même famille :

Le mot "**cartel**" avait au départ le sens de "lettre de défi" : un duel était toujours précédé par l'envoi d'un cartel. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il recouvre le sens du mot anglais "trust" (groupe de personnes accordant les pleins pouvoirs à des gens en qui ils ont confiance), tant dans le domaine économique que politique : en 1924 apparaît pour la première fois l'expression "**cartel des gauches**" en France. L'étymologie de "cartel" est d'origine italienne, "**cartello**" (affiche, affichage) ; on comprendra ainsi pourquoi, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on parlait de "pendules à cartel" ; elles affichaient l'heure mais n'était-ce pas là précisément leur rôle ?

Le mot "**carton**" apparaît à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et est emprunté à l'italien "cartone", qui n'est rien d'autre que l'augmentatif de "carta" ; son sens est donc "**feuille de papier épais**".

Et, enfin, le mot "**cartouche**" est, lui aussi, un emprunt à l'italien "cartoccio" qui avait au XVI<sup>e</sup> siècle divers sens : "*ornement d'architecture*", puis "*rouleau de carton contenant une charge à mitraille*". Un dernier sens, bien compréhensible vu sa ressemblance avec les dessins entourant les noms royaux égyptiens écrits en hiéroglyphes et les dessins architecturaux : sens d' "*enveloppes entourant les paroles dites par des personnages de bandes dessinées*". Occasion de signaler, pour les amateurs, qu'il y a des synonymes : "bulle", "nubetto" (en italien = *petit nuage*) et "phylactère".

Nous voilà arrivés au terme d'un long voyage : il a duré plus de quatre mille ans et nous a conduits dans des régions aussi excentriques de l'Europe que la Chine et l'Égypte.

Les techniques ont évolué : l'encre de mon imprimante n'a plus rien de commun avec les encres antiques. Les manuscrits ont progressivement disparu. La plume a remplacé le roseau ; apparurent les caractères fixes puis mobiles d'imprimerie. Dès 1920 chacun a pu avoir sa propre imprimerie : la machine à écrire. Dont le temps sera bientôt révolu car remplacée par de nouvelles techniques sans cesse plus performantes.

Le support, lui, est resté le même ; on utilise de plus en plus de papier mais, au lieu de consommer avec sagesse les réserves de papyrus qui croissaient sur les berges du Nil, c'est maintenant à l'échelle mondiale que l'on saccage les forêts qui n'auront plus jamais le temps de se reconstituer. De quel continent provient l'arbre qui a fourni le matériau de la feuille sur laquelle va s'imprimer mon texte ?

Mais il n'empêche : face à ma feuille de papier, un Grec du siècle de Périclès l'appellerait quand même "*χαρτης*", origine de ce mot "**charte**" dont j'ai eu le plaisir de vous développer l'histoire.

“**Compagnonnage**” : voilà le second thème de réflexion que je vous propose, après cette pause-café (“café”, nom d’une boisson des îles Maldives, attestée dès 1600 en turc d’abord, en persan puis en arabe, avec la graphie commune قَهْوَة).

L’étymologie de ce mot “**compagnon**” -qui apparaît sous la forme cas-régime, c’est-à-dire complément, attestée en provençal, de “*cumpagnun*” dès 1020, à côté de la forme sujet “*cum-painz*” attestée, elle, en 1080,- doit être recherchée dans la composition des deux mots latins “*cum*” (= avec) et “*panis*” (= pain).

“**Copain**” et “**compagnon**” se réfèrent à la racine indo-européenne “**pa, pas, past**” (= nourrir) qui est à l’origine de beaucoup de mots, comme “pain”, bien sûr, mais aussi comme “paître”, “pâturage”, “pâtre” et “pasteur”, “panier”, “repas” et “pâte”, pour ne citer que ceux qui me viennent à l’esprit.

Et comme l’initiale “**p**” indo-européenne se transforme très souvent en “**f / v**” dans les langues germaniques (pater → father / Vater), on ne s’étonnera pas de trouver, ne fût-ce qu’en anglais, les mots “food” (= nourriture) et “feed” (= nourrir).

Quant aux mots utilisés en allemand, en néerlandais et en anglais pour désigner le “pain”, ‘**bread**’, “**Brod**” et “**brood**”, ils recourent à une racine indo-européenne “**behr**” = bouillonner) avec une idée de fermentation, comme en anglais “to brew” (= brasser) et “barm” (= la levure).

Cette formation du mot “**compagnon**” est calquée à partir d’un mot gotique du langage militaire apporté par les Germains du Bas-Empire romain, qui utilisaient, dans le même sens, le mot “*ga - hlaiba*”<sup>1</sup>. Le sens étymologique de “**compagnon**” est donc : “*celui qui mange son pain avec*”.

C’est un type de formation assez fréquent : que l’on songe aux mots français “camarade” (= *qui vit dans la même chambre que*), “commensal” (= *qui mange à la même table que*), “condisciple” (= *qui est élève en même temps*), etc. Le mot “**compagnon**” est d’un usage attesté à partir de 1455, avec une acception spéciale, celle “*d’ouvrier ayant terminé son apprentissage*”. Une acception qui prend tout son sens dans l’expression “**Compagnon du Tour de France**” Ce terme s’est d’ailleurs maintenu dans certaines professions artisanales pour désigner un ouvrier qualifié.

Quant au mot “**compagnonnage**” se référant aux associations ouvrières de l’Ancien Régime, il n’apparaît qu’en 1719. Il est bien évident que, formé à partir du mot “compagnon”, il fait référence à un groupe d’hommes, essentiellement des ouvriers manuels, des artisans “*mangeant ensemble le même pain*”.

Je me suis amusé à voir quelle pouvait être l’étymologie de ce mot “**compagnon**” dans quelques langues, tant indo-européennes que sémitiques voire même étrangère à ces deux groupes.

1 À propos de ce mot “hlaiba” : il est à l’origine du mot “Lord”, “hláford” (= hláfweard), mot vieil-anglais du IX<sup>e</sup> siècle signifiant littéralement “celui qui garde -weard - le “pain” -hláf- ; ce mot traduit le terme “dominus”, le “maître de la maison”, autrement dit des “réserves”. Occasion aussi de signaler que “Lady” signifie “celle qui pétrit le pain”. En vieil-anglais, la forme “hlaéfdize” est composée à partir de “hláf” déjà cité (le pain, anglais “loaf”) et de la racine germanique “daiz” (pétrir). “Hláf” est à l’origine de l’anglais actuel “loaf” (= le pain).

Signalons également que ce mot “hláf”, signifiant le pain, est issu de la même racine indo-européenne qui donnera, dans la mouvance des langues slaves, les mots russe “хлеб” (hlèb) et ukrainien “хліб” (hlib).

En grec ancien, le mot désignant un "ouvrier qualifié" est "χειρωναξ" (khéirônax) ; il est composé de deux noms : "χειρ" (khéir = la main) et "ωναξ" (anax), ce dernier nom étant d'origine antérieure à l'arrivée des Indo-européens sur les rives de la Méditerranée et désignant celui qui est le "chef", le "maître". Ainsi, en grec ancien, le sens exact de "compagnon" est-il "celui qui est le maître de ses mains".

En latin, le terme utilisé est "sodalis". Il recourt, au degré fléchi<sup>1</sup> à la racine indo-européenne "swe / se" dont le sens est "qui est propre à une personne ou à un groupe" ; ainsi le sens de "sodalis" s'éclaire-t-il : "membre d'une confrérie". Ce qui correspond parfaitement à l'idée même du "Compagnonnage".

Quant aux langues germaniques, nous trouvons en allemand le mot "Geselle" et en néerlandais "gezel" ; l'origine en est le mot allemand "der Saal", la salle. Pour ces deux langues germaniques, un "compagnon" est donc quelqu'un qui habite dans une même salle que d'autres. Une idée fort proche du mot français "camarade", signifiant "qui vit dans la même chambre",. C'est un mot repris à l'espagnol "camarada" (chambrée), utilisé à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Avec, comme origine plus lointaine, le latin "camera" repris du grec "καμαρα" avec un sens originel de voûte puis, finalement, de "chambre voûtée".

Le russe dit "товарищ" (továrichtch) à mettre en rapport avec le nom "mkgdǰj" (továr = marchandise) ; comme si la notion de "compagnon" était axée, à l'origine, sur des rapports d'ordre commercial.

Je me bornerai à signaler -pour aborder rapidement les langues sémitiques- qu'en arabe, "compagnon" se dit رفیق (= rafīq), un nom qui se rapporte à un verbe رَفَقَ (= rafaqa) dont le sens est d' "aider", "assister", "être bon envers quelqu'un" ; l'accent est mis ainsi sur une notion d'altruisme.

Par contre, en hébreu, "compagnon" se dit חֵבֵר (khâbér) et se rattache au verbe חָבַר (khâbar) dont le sens est "joindre", "unir". On retrouve ainsi la même idée que celle induite par la préposition latine "cum" (avec), apparaissant dans le nom "compagnon".

Et pour en terminer avec une énumération qui risquerait de devenir lassante, je voudrais signaler qu'en turc, "compagnon" se dit "arkadaş" dont la racine est le substantif "arka" signifiant le "dos". Ce qui revient à dire que pour un Turc, un "compagnon" est quelqu'un en qui on peut avoir une confiance totale puisque, littéralement, "arkadaş" signifie : "que l'on peut avoir dans le dos, derrière soi". Une autre illustration de ce pragmatisme turc, patiemment acquis tout au long des interminables pérégrinations qui les ont amenés des sables du Karako(r)um (= "les sables noirs") jusqu'à Constantinople<sup>2</sup>.

- 1 Degré fléchi : quand la voyelle du radical, au lieu d'être "E" (degré plein) devient "O". Degré "zéro", quand le radical ne contient plus ni "E" ni "O". Exemple : γεν - γον - γν-, (= naître), avec les dérivés français comme "genèse", "gonades" et "g-nature" (→ nature).
- 2 Le pragmatisme turc se retrouve surtout -comme dans toutes les langues d'ailleurs- dans les proverbes dont le bon sens ne peut manquer de laisser rêveur. J'ai trouvé fort amusants les quatre suivants (parmi des centaines d'autres), que je soumets à votre méditation :
  - a) Kaçmıs askerin annesi aglamıyacak : La mère du soldat qui s'est enfui ne pleurera pas.
  - b) Balık bastan kokar : C'est par la tête que le poisson pue (= pourrit).
  - c) Kesemedigin eli öp : Baise la main que tu ne peux couper !
  - d) It ürür, kervan yürür : Le chien aboie, la caravane impériale passe.

Et c'est ici que s'arrêtera notre pérégrination à nous à travers toutes ces époques et dans ces civilisations aussi éloignées les unes des autres dans le temps que dans l'espace. C'était une matière austère que je vous ai proposée tout au long du trop peu de temps que les organisateurs de ce "**Séminaire & Workshop interactifs**" m'ont concédé : je les remercie de m'avoir permis de vous raconter brièvement les avatars de ces mots "**charte**" et "**compagnonnage**" qui sont le thème dudit séminaire.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de votre obligeante attention.